

## 248356-2026 - Competition

### France – Public road transport services – PRESTATION DE SERVICE REGULIER DE TRANSPORT

OJ S 71/2026 13/04/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

## 1. Buyer

---

### 1.1. Buyer

Official name: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Email: [marchespublics@rtm.fr](mailto:marchespublics@rtm.fr)

Activity of the contracting entity: Urban railway, tramway, trolleybus or bus services

## 2. Procedure

---

### 2.1. Procedure

Title: PRESTATION DE SERVICE REGULIER DE TRANSPORT

Description: 1/La présente consultation vise la passation d'accords-cadres selon une procédure avec négociation, en application des articles L 2124-3, R 2124-4 et R 2161-21 à R2161-23 du Code de la Commande Publique, ayant pour objet des prestations de service de transport pour TPE. La présente consultation est décomposée en deux (2) lots désignés comme suit : Lot n°1/ Service régulier de transports scolaire par autocars. Lot n°2/ Service de transport non urbain de personnes.

Procedure identifier: c8d26fef-58f4-43fa-ab95-8f97fdf694c1

Internal identifier: 2026TPE001

Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation

The procedure is accelerated: no

#### 2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 60112000 Public road transport services

Additional classification (cpv): 60130000 Special-purpose road passenger-transport services

#### 2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Additional information: Il s'agit d'une procédure avec négociation en application des articles R2161-21 à R2161-23 du CP. Il s'agit d'accords-cadres au sens des articles L2125-1.1°et R2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

#### 2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 0,00 EUR

#### 2.1.4. General information

This procedure will be relaunched

Additional information: 1) Les accords-cadres sont exécutés par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable, pour les prestations

décrites dans les documents contractuels (prestations à bons de commande sans négociation dans les conditions fixées aux articles R2152-13 et R2162-14 du Code), et en partie par la conclusion de marchés subséquents pour les besoins dont toutes les stipulations contractuelles ne sont pas fixées dans les documents de l'accord-cadre (conformément aux articles R2162-7, R2162-11 et R2162-12 du Code). 2) En application de l'article R. 2162-4 du Code, les accords-cadres sont conclus sans montant minimum d'engagement. Ils sont conclus avec le montant maximum d'engagement tel que figurant sur l'Acte d'Engagement correspondant, sur la première durée soit (3) trois ans, à savoir 2.1) Lot n°1 - Montant maximum 21 000 000 euros HT 2.2) Lot n°2 - Montant maximum 22 600 000 euros HT 3) Pour les périodes de reconduction, soit un (1) an pour chacune des reconductions, les accords-cadres sont conclus sans montant minimum d'engagement. Les accords-cadres sont conclus avec le montant maximum d'engagement, à savoir : 3.1) Lot n°1 - Montant maximum 7 000 000 euros HT 3.2) Lot n°2 - Montant maximum 8 000 000 euros HT 4)Le montant des prestations dues, sera fonction des bons de commande émis, pour chacun des lots. 5) Les présents accords-cadres sont des marchés de services. Ils se réfèrent au Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services (CCAG /FCS) approuvé par l'arrêté du 30 Mars 2021. 6)La durée initiale des accords-cadres est fixée à (3) ans, à compter de la date de notification. Ils sont reconductibles 2 fois de manière tacite, sauf décision écrite contraire de TPE, communiquée avec un préavis de 3 mois avant le terme, par lettre recommandée avec accusé de réception postal. Chaque reconduction a une durée ferme d'un (1) an, soit une durée potentielle maximale de 5 ans. En application de l'article R. 2112-4 du Code, le titulaire de chaque accord-cadre ne peut refuser la reconduction.

**Legal basis:**

Directive 2014/25/EU

**2.1.5. Terms of procurement**

**Terms of submission:**

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 2

**Terms of contract:**

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 2

**2.1.6. Grounds for exclusion**

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

## 5. Lot

---

**5.1. Lot: LOT-0001**

Title: Lot 1 Service régulier de transports scolaire par autocars

Description: Lot n°1/ Service régulier de transports scolaire par autocars Les services exécutés par le titulaire ont vocation à desservir les établissements d'enseignement et sont donc empruntés, à titre principal, par les élèves desdits établissements d'enseignement.

Internal identifier: 1

**5.1.1. Purpose**

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 60130000 Special-purpose road passenger-transport services

**5.1.2. Place of performance**

Postal address: Lignes agglo pays Aubagnais

Town: bouches du Rhône

Postcode: 13

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

### 5.1.3. Estimated duration

Duration: 3 Years

### 5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 2

Other information about renewals: Ils sont reconductibles 2 fois de manière tacite, sauf décision écrite contraire de TPE, communiquée avec un préavis de 3 mois avant le terme, par lettre recommandée avec accusé de réception postal. Chaque reconduction a une durée ferme d'un (1) an, soit une durée potentielle maximale de 5 ans.

### 5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 0,00 EUR

### 5.1.6. General information

#### Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: 1) Ne seront pas admises les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L2141-1 à L2141-6 et en application des articles R2142-1, R2143-3, R2142-3, R2142-4 et R2143-16 du Code de la Commande Publique, ou qui ne présentent pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes eu égard aux articles R2142-6 à R2142-14 du Code et eu égard au contenu des documents demandés au titre de l'article R2143-11 du Code. Il est précisé qu'en cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution des accords-cadres. 2) En phase ultérieure, TPE négocie avec les candidats ayant déposé une offre appropriée, au vu des critères de choix et des dispositions du cahier des charges, le cas échéant. Au terme de ces négociations, TPE établira une proposition de classement des offres pour chacun des accords-cadres, présenté en conseil de direction pour avis des membres.

### 5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

### 5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Pour présenter sa candidature le candidat transmet les documents listés dans le Règlement de la Consultation - Phase candidature : 1) Le formulaire DC1 « Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants », (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). 2) Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). 3) Le chiffre d'affaires global sur chacun des trois derniers exercices disponibles. La part du chiffre d'affaires concernant les services objet pour lequel la candidature est présentée. 4) Une liste de références significatives et pertinentes pour des prestations similaires pour lequel la candidature est présentée, au cours des trois dernières années. 5) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels pendant les trois dernières années. 6) Document aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité

professionnelle : Les candidats sont tenus d'être régulièrement inscrits au registre des transporteurs publics routier, conformément aux articles R3113-2 et R3113-3 du Code des Transports et de fournir une copie de cette inscription. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats Membres. Les candidats sont tenus de fournir l'attestation de capacité professionnelle du directeur ou du responsable de l'entreprise soumissionnaire qui exécutera les prestations objet du présent accord-cadre. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

**Information about the second stage of a two-stage procedure:**

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

**5.1.10. Award criteria**

**Criterion:**

Type: Quality

Description: Pour attribuer le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés comme suit : 1/ La valeur Technique (60%) : La valeur technique sera appréciée au vu des éléments fournis dans le Mémoire Technique produit à l'appui de l'offre. Le présent critère est décomposé en 3 sous critères, représentant 100% de la valeur technique : 1.1) Sous-critère 1 (50%) : Pertinence et adéquation de l'organisation mise en œuvre pour garantir la pérennité, la qualité et la conformité du service. 1.2) Sous-critère 2 (40%) : Caractéristiques techniques du parc de véhicules proposés pour l'exécution de la prestation 1.3) Sous-critère 3 (10%) : Pertinence des modalités mise en œuvre pour le respect de l'environnement.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 60

**Criterion:**

Type: Price

Description: Le prix (40%) : Analysé, compte tenu du Devis Descriptif Estimatif Détaillé figurant en annexe 2 à l'invitation à soumissionner. (DDED, document non contractuel servant à l'analyse des offres)

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

**5.1.11. Procurement documents**

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Languages in which the procurement documents (or their parts) are unofficially available: French

Address of the procurement documents: <https://www.achatpublic.com>

**5.1.12. Terms of procurement**

**Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.achatpublic.com>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 24/04/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

**Terms of contract:**

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: Dans l'hypothèse où le titulaire se trouverait soumis à la Convention Collective du secteur, il devra se conformer à ses obligations en matière de reprise du personnel du titulaire sortant. Le détail et les caractéristiques du personnel à reprendre figurent en annexe 1 de l'invitation à Soumissionner (IS remis en phase ultérieure).

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: les candidats peuvent présenter une proposition soit en tant que candidat individuel soit sous la forme d'un groupement. Conformément à l'article R.2142-21 du Code, TPE a interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Conformément à l'article R.2142-26 du Code, il est rappelé que la composition d'un groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf dans les cas énoncés dans ledit article. En cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, il est précisé que le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du contrat, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, en application de l'article R.2142-24 du Code. Il est à noter que l'habilitation du mandataire par les membres du groupement sera à joindre dans le dossier de candidature.

Financial arrangement: 1)Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de fonctionnement de TPE. 2)les prestations ouvrent droit au versement d'une avance sauf si le titulaire l'a refusée dans l'acte d'engagement dans les conditions fixées aux articles R2191-3 du Code. 3)Dans les conditions de l'article R. 2191-7 du Code de la Commande Publique, l'avance ne pourra être mandatée qu'après constitution d'une garantie à première demande. 4)le paiement d'acomptes se fera en application des articles R. 2191-20 et suivants du Code. 5)Le paiement est effectué en vertu des articles L 2192-11, R 2192-10 et s, R2191-23 à R2191-26 du Code. Le paiement, par virement, interviendra dans un délai de 30 jours compté à partir de la date de réception de la facture constitutive de la demande de paiement. En vertu de l'article D 2192-35 du Code, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Framework agreement:**

Framework agreement, with reopening of competition

##### **Information about the dynamic purchasing system:**

No dynamic purchase system

#### **5.1.16. Further information, mediation and review**

Mediation organisation: PREFECTURE DE REGION PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR  
secrétariat général pour les affaires régionales

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

Information about review deadlines: Le différend peut être soumis à l'avis du Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, dont les coordonnées sont les suivantes : Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Le tribunal administratif compétent est celui dans le ressort

duquel siège l'entité adjudicatrice, à savoir : Tribunal administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca 13002 MARSEILLE Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87 Courriel : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr) Site internet : <http://marseille.tribunal-administratif>.

Organisation providing additional information about the procurement procedure:

TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Organisation providing offline access to the procurement documents: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Organisation providing more information on the review procedures: PREFECTURE DE REGION PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR secrétariat général pour les affaires régionales

Organisation receiving requests to participate: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Organisation processing tenders: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

## 5.1. Lot: LOT-0003

Title: Lot n°2 : Service de transport non urbain de personnes

Description: Lot n°2/ Service de transport non urbain de personnes

Internal identifier: 2

### 5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 60130000 Special-purpose road passenger-transport services

### 5.1.2. Place of performance

Town: bouches du Rhône

Postcode: 13

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

### 5.1.3. Estimated duration

Duration: 3 Years

### 5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 2

Other information about renewals: Ils sont reconductibles 2 fois de manière tacite, sauf décision écrite contraire de TPE, communiquée avec un préavis de 3 mois avant le terme, par lettre recommandée avec accusé de réception postal. Chaque reconduction a une durée ferme d'un (1) an, soit une durée potentielle maximale de 5 ans.

### 5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 0,00 EUR

### 5.1.6. General information

#### Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: 1) Ne seront pas admises les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L2141-1 à L2141-6 et en application des articles R2142-1, R2143-3, R2142-3, R2142-4 et R2143-16 du Code de la Commande Publique, ou qui ne présentent pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes eu égard aux articles R2142-6 à R2142-14 du Code et eu égard au contenu des documents demandés au titre de l'article R2143-11 du Code. Il est précisé qu'en cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale. Il n'est pas exigé que

chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution des accords-cadres. 2) En phase ultérieure, TPE négocie avec les candidats ayant déposé une offre appropriée, au vu des critères de choix et des dispositions du cahier des charges, le cas échéant. Au terme de ces négociations, TPE établira une proposition de classement des offres pour chacun des accords-cadres, présenté en conseil de direction pour avis des membres.

#### **5.1.7. Strategic procurement**

Approach to reducing environmental impacts: Other

#### **5.1.9. Selection criteria**

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Pour présenter sa candidature le candidat transmet les documents listés dans le Règlement de la Consultation - Phase candidature : 1)Le formulaire DC1 « Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants », (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). 2)Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). 3) Le chiffre d'affaires global sur chacun des trois derniers exercices disponibles .La part du chiffre d'affaires concernant les services objet pour lequel la candidature est présentée. 4) Une liste de références significatives et pertinentes pour des prestations similaires pour lequel la candidature est présentée, au cours des trois dernières années . 5) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels pendant les trois dernières années. 6) Document aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle . Les candidats sont tenus d'être régulièrement inscrits au registre des transporteurs publics routier, conformément aux articles R3113-2 et R3113-3 du Code des Transports et de fournir une copie de cette inscription. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats Membres. Les candidats sont tenus de fournir l'attestation de capacité professionnelle du directeur ou du responsable de l'entreprise soumissionnaire qui exécutera les prestations objet du présent accord-cadre. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

#### **Information about the second stage of a two-stage procedure:**

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

#### **5.1.10. Award criteria**

##### **Criterion:**

Type: Quality

Description: Pour attribuer le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés comme suit : 1/ La valeur Technique (60%) : La valeur technique sera appréciée au vu des éléments fournis dans le Mémoire Technique produit à l'appui de l'offre. Le présent critère est décomposé en 3 sous critères, représentant 100% de la valeur technique : 1.1) Sous-critère 1 (50%) : Pertinence et adéquation de l'organisation mise en oeuvre pour garantir la pérennité, la qualité et la conformité du service. 1.2) Sous-critère 2 (40%) : Caractéristiques techniques du parc de véhicules proposés pour l'exécution de la prestation 1.3 ) Sous-critère 3 (10%) : Pertinence des modalités mise en oeuvre pour le respect de l'environnement

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 60

##### **Criterion:**

Type: Price

Description: Le prix (40%) : Analysé, compte tenu du Devis Descriptif Estimatif Détaillé figurant en annexe 2 à l'invitation à soumissionner. (DDED, document non contractuel servant à l'analyse des offres)

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

#### 5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Languages in which the procurement documents (or their parts) are unofficially available: French

Address of the procurement documents: <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12. Terms of procurement

##### Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.achatpublic.com>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 24/04/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

##### Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: Dans l'hypothèse où le titulaire se trouverait soumis à la Convention Collective du secteur, il devra se conformer à ses obligations en matière de reprise du personnel du titulaire sortant. Le détail et les caractéristiques du personnel à reprendre figurent en annexe 1 de l'invitation à Soumissionner (IS remis en phase ultérieure).

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: yes

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: les candidats peuvent présenter une proposition soit en tant que candidat individuel soit sous la forme d'un groupement. Conformément à l'article R.2142-21 du Code, TPE a interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Conformément à l'article R.2142-26 du Code, il est rappelé que la composition d'un groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf dans les cas énoncés dans ledit article. En cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, il est précisé que le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du contrat, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, en application de l'article R.2142-24 du Code. Il est à noter que l'habilitation du mandataire par les membres du groupement sera à joindre dans le dossier de candidature.

Financial arrangement: 1)Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de fonctionnement de TPE. 2)les prestations ouvrent droit au versement d'une avance sauf si le titulaire l'a refusée dans l'acte d'engagement dans les conditions fixées aux articles R2191-3 du Code. 3)Dans les conditions de l'article R. 2191-7 du Code de la

Commande Publique, l'avance ne pourra être mandatée qu'après constitution d'une garantie à première demande. 4)le paiement d'acomptes se fera en application des articles R. 2191-20 et suivants du Code. 5)Le paiement est effectué en vertu des articles L 2192-11, R 2192-10 et s, R2191-23 à R2191-26 du Code. Le paiement, par virement, interviendra dans un délai de 30 jours compté à partir de la date de réception de la facture constitutive de la demande de paiement. En vertu de l'article D 2192-35 du Code, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

#### 5.1.15. Techniques

**Framework agreement:**

Framework agreement, with reopening of competition

**Information about the dynamic purchasing system:**

No dynamic purchase system

#### 5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: PREFECTURE DE REGION PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR secrétariat général pour les affaires régionales

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

Information about review deadlines: Le différend peut être soumis à l'avis du Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, dont les coordonnées sont les suivantes : Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Le tribunal administratif compétent est celui dans le ressort duquel siège l'entité adjudicatrice, à savoir : Tribunal administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca 13002 MARSEILLE Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87 Courriel : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr) Site internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Organisation providing additional information about the procurement procedure:

TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Organisation providing offline access to the procurement documents: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Organisation providing more information on the review procedures: PREFECTURE DE REGION PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR secrétariat général pour les affaires régionales

Organisation receiving requests to participate: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Organisation processing tenders: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

## 8. Organisations

---

### 8.1. ORG-0001

Official name: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Registration number: 83078607500010

Town: Marseille

Postcode: 13002

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Email: [marchespublics@rtm.fr](mailto:marchespublics@rtm.fr)

Telephone: 0491105225

Information exchange endpoint (URL): <https://www.achatpublic.com>

**Roles of this organisation:**

Buyer

Procurement service provider

Organisation providing additional information about the procurement procedure  
Organisation providing offline access to the procurement documents  
Organisation receiving requests to participate  
Organisation processing tenders

#### 8.1. **ORG-0003**

Official name: PREFECTURE DE REGION PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR secrétariat général pour les affaires régionales  
Registration number: 17130000700019  
Postal address: Place Félix Baret CS 80001  
Town: Marseille  
Postcode: 13282  
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)  
Country: France

##### **Roles of this organisation:**

Organisation providing more information on the review procedures  
Mediation organisation

#### 8.1. **ORG-0002**

Official name: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE  
Registration number: 17130005600024  
Postal address: 31 rue Jean-François LECA  
Town: Marseille  
Postcode: 13002  
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)  
Country: France

##### **Roles of this organisation:**

Review organisation

## Notice information

---

Notice identifier/version: 083256e6-7300-4c64-a535-84b8c800a9c6 - 01  
Form type: Competition  
Notice type: Contract or concession notice – standard regime  
Notice subtype: 17  
Notice dispatch date: 10/04/2026 11:24:01 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time  
Languages in which this notice is officially available: French  
Notice publication number: 248356-2026  
OJ S issue number: 71/2026  
Publication date: 13/04/2026